

FORMATION « FISCALITE DES ENTREPRISES A MONACO »

Les entreprises qui feront le choix de s'installer à Monaco intégreront une économie dynamique, tournée vers l'international et bénéficieront d'une fiscalité modérée.

Nous organisons des sessions de formation sur le thème de la comptabilité et de la fiscalité Monégasque.

Une bonne maîtrise au quotidien des différentes problématiques fiscales est indispensable pour la sécurisation de votre structure.

Nos intervenants, spécialistes du terrain, vous enseignent les techniques qui vous seront utiles au quotidien.

En tant que partenaire, nous privilégions une approche concrète de l'application de la fiscalité et de la comptabilité monégasque.

A Monaco, nous proposons des formations en petit groupe favorisant les échanges et les cas pratiques.

NOS OBJECTIFS ?

- Valider et compléter vos connaissances face à un environnement en évolution.
- Avoir une approche opérationnelle sur les règles fiscales & comptables.
- Maitriser les règles de territorialité et identifier les prestations soumises à dérogation.
- Sécuriser l'établissement des déclarations fiscales.

Durant cette journée, vous allez découvrir :

« Installer mon entreprise à Monaco » :

- Choix de la forme juridique.
- Cotisations sociales de l'Administrateur/Gérant.
- Etats Financiers et obligations juridiques annuelles.
- Facturation mentions obligatoires et spécifiques.
- TVA (Taux. Remplir la déclaration Monégasque, demander un remboursement de TVA à Monaco et à l'étranger).
- Impôt Sur les Bénéfices (calcul, rémunérations).
- Aides & exonérations fiscales.

« Appréhender l'environnement fiscal & comptable à Monaco » :

- Facturation : mentions obligatoires et spécifiques.
- Principe de territorialité.
- Régime des livraisons de biens.
- Régime des prestations de services.
- TVA (déclaration et remboursement).
- Impôt Sur les Bénéfices.
- Crédit d'impôt recherche et aides fiscales.